

**FRAIS DE SERVICES COMPLÉMENTAIRES ANNUELS 2025-2026
FACULTATIFS**

SERVICE ALIMENTAIRE	Du préscolaire à la 4^e année du primaire	De la 5^e année du primaire à la 5^e année du secondaire	
Repas régulier (Service annuel seulement)	1 600 \$	1 725 \$	
Repas occasionnel	11 \$/jour	12 \$/jour	
ÉTUDE ET GARDE	Préscolaire	Primaire	Secondaire
7 h à 7 h 30	390 \$	390 \$	390 \$
14 h 35 à 15 h 30	1 080 \$	-	-
14 h 35 à 18 h	3 780 \$	-	-
15 h 30 à 18 h	-	2 700 \$	-
16 h à 18 h	-	-	875 \$
Occasionnelle	20 \$/heure	20 \$/heure	20 \$/heure
Retard après 18 h	20 \$/15 minutes	20 \$/15 minutes	20 \$/15 minutes

Aucuns frais ne seront facturés pour le service de garde dans les situations suivantes :

- Entre 14 h 35 et 15 h 30 pour les élèves du préscolaire qui attendent leur fratrie inscrite au primaire pour quitter le Collège après les classes.
- Entre 14 h 35 et 15 h 45 pour les élèves du préscolaire et du primaire qui attendent leur fratrie inscrite au secondaire pour quitter le Collège après les classes.

Un reçu aux fins d'impôt sera remis au nom du parent payeur seulement pour le service Étude et garde.

Les services complémentaires tels que le service de cafétéria ainsi que le service de garde ne sont pas offerts durant les congés, les journées pédagogiques, les semaines de relâche scolaire et les journées sans carbone.